

Mis et Thiennot : sixième requête en révision 📄



L'assistance, au cours du débat.

Vendredi dernier, à la salle culturelle, une trentaine de Luantais ont assisté à la projection du film *Présumés coupables*, présenté par le comité de soutien Mis et Thiennot, relatant le récit poignant du calvaire subi pendant huit jours et huit nuits par les deux jeunes gens, à la mairie de Mézières-en-Brenne, avant leur incarcération à la prison de Châteauroux, le 9 janvier 1947. Le 4 juillet 1950, les deux hommes sont condamnés à quinze ans de travaux forcés. Une première requête en révision est déposée le 8 juillet 1980, et rejetée. D'autres suivront jusqu'au 8 février 2013, date de la sixième requête. Cette dernière a été renvoyée au 12 janvier 2015. La veuve Jeanine Thiennot et son fils Thierry assistaient à la projection. Après la visite de l'exposition, les enfants du CM1, présents l'après-midi, ont rempli un questionnaire sur cette célèbre erreur judiciaire.